

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP) - CURSUS COMPLET

GRETA des Yvelines (78)

Trappes

OBJECTIFS

- Acquérir l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des fonctions d'auxiliaire de puériculture
- Obtenir le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2

CONTENU

Enseignements théoriques : 770 heures

Accompagnement pédagogique individualisé

Suivi pédagogique individualisé

Travaux pratiques guidés

Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 bis : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Module 3 : Évaluation de l'état clinique

Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec leurs pairs

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Stages en milieu professionnel : quatre périodes de stage dans des structures du champ sanitaire, social ou médico-social, dont une période au moins auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Mises en situation

Ateliers pratiques

Cours théoriques

TAUX DE RÉUSSITE

2022 : 93,3%

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, dont 770 h en entreprise

DATES

Date de début : 08 janvier 2024

Date de fin : 05 décembre 2024

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Avoir réussi les épreuves de sélection

Produire un certificat médical de non

contre-indication physique et

psychologique à l'exercice du métier

attestée par un médecin agréé ARS

Produire un certificat médical de

vaccinations conforme à la réglementation

en vigueur

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
AFGSU niveau 2
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Métier d'auxiliaire de puériculture

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 9625€. Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 26/03/2021

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

ASSISTANTE :

Isabelle CABANAT

01 30 85 78 59

isabelle.cabanat@ac-versailles.fr

COORDINATRICE :

Annie ABIVEN

01 30 85 78 55

aabiven.greta78@gmail.com

CFP référente : Nella CHEVALIER

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les établissements de réalisation des actions de formation du GRETA des Yvelines étant majoritairement des ERP (établissement recevant du public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous restons disponibles pour tout renseignement à ce propos.